

Vitrailliste

Avant de commencer

Surtout développé à l'époque gothique, le verre était déjà utilisé des Romains pour clôturer les fenêtres de leurs maisons, tandis que le vitrail fait son apparition dès l'époque mérovingienne. Cette technique atteint son apogée au XIII^e siècle, avec l'arrivée de l'architecture gothique et le perfectionnement de la technique. Les ouvertures s'agrandissent et laissent davantage entrer la lumière. Le bleu est plus soutenu ; le rapprochement bleu-rouge domine dans les fonds tandis que les couleurs se nuancent. De grandes rosaces apparaissent sur les façades (Paris, Chartres). À l'époque des Lumières, le vitrail connaît un déclin ; on lui préfère alors les vitres blanches ornées simplement d'une bordure décorée. Le XIX^e siècle voit le vitrail décoratif se développer et se standardiser pour être vendu sur catalogue. Avec l'Art Nouveau, à la fin du XIX^e siècle, le vitrail connaît un nouvel essor, notamment avec le développement de nouvelles techniques comme le vitrail Tiffany. Au XX^e siècle, la technologie permet l'apparition de la dalle de verre (assemblage de verres épais à l'aide de béton) et du fusing (fusion de plaque de verre à plus de 800°C).



Le métier de vitrailliste

Même si le·la vitrailliste travaille majoritairement seul dans son propre atelier, il·elle peut également exercer au sein d'une équipe, notamment lors de chantiers d'envergure.

Il·elle est également amené·e à se rendre sur le terrain lors de chantiers de restauration, à l'occasion de rencontres avec le client, ou lors de poses de vitrail.

La mission principale du vitrailliste porte sur la restauration de vitraux. Elle est généralement confiée à des conservateur·trice·s-restaurateur·trice·s de vitraux car les commanditaires, maîtrises d'œuvres et DRAC requièrent le diplôme de MASTER Conservation-restauration des biens culturels pour intervenir sur des vitraux. Dans ce cas, les vitraux sont soit conservés en musée, soit in situ au sein du monument. Pour participer à ce type de mission, le·la vitrailliste doit répondre à l'appel d'offre émis par le commanditaire, et doit être sélectionné·e.

La restauration n'est pas la seule mission qui incombe au vitrailliste : certains particuliers ou établissements, comme des restaurants ou

organismes publics, peuvent le·la contacter afin de créer un vitrail de toute pièce. Le·la vitrailliste doit alors mettre en forme le vœu de son client, tout en le conseillant sur la faisabilité du projet.

Du fait de la diversité des missions, le·la vitrailliste collabore avec différents corps de métiers :

- Les architectes des Monuments Historiques ;
- Les architectes des Bâtiments de France ;
- Les serruriers·res ;
- Les tailleur·euse·s de pierre ;
- Les maçon·ne·s ;
- Les conservateur·trice·s-restaurateur·trice·s spécialisé·e·s sur d'autres œuvres (sculpture, peinture murale...) ;
- Les historien·ne·s ;
- Les historien·ne·s de l'art ;
- Les conservateur·trice·s de musée.

Le·la vitrailliste exerce en profession libérale, ou en tant qu'artisan. Dans les deux cas, il·elle est indépendant·e et travaille à son propre compte, seul le statut social et fiscal change (cotisations versées à des caisses différentes).





Du projet à l'exécution

La fabrication ou la restauration d'un vitrail traditionnel comprend plusieurs étapes, qui n'ont pas beaucoup évoluées depuis le Moyen Âge.

Le-la vitrailliste doit tout d'abord se rendre sur le terrain pour faire un relevé très précis des mesures, et constater les conditions d'éclaircement. Il-elle réalise ensuite une maquette, à l'échelle 1/10^e, qui détaille l'aspect du futur vitrail en représentant les décorations, les couleurs, le tracé général des plombs... Il-elle réalise ensuite un carton, un agrandissement de la maquette à l'échelle 1. Puis, le choix des verres teintés correspondant aux tons de la maquette est effectué : c'est la coloration. Le-la vitrailliste reçoit le verre à l'atelier en feuilles plus ou moins épaisses. Un calque des plombs sera réalisé à partir du dessin technique, appelé tracé, sur un papier bulle assez fort. Le dessin ainsi obtenu est une sorte de puzzle dont chaque élément est numéroté et découpé : ce sont les calibres ou gabarits. Les calibres qui doivent être coupés dans la même couleur sont disposés par bandes sur la

feuille de verre. La coupe est réalisée à l'aide d'un diamant. Une fois terminées, les pièces de verre sont assemblées sur le calque. Les décors sont de natures différentes : peintures vitrifiables (grisailles, jaunes d'argent ou émaux), gravure, sablage... Les pièces posées sur le carton sont peintes par transparence à l'aide de différentes techniques (trait, lavis, aplat...). Une fois la peinture terminée, les pièces sont placées au four afin de permettre la cuisson à environ 650°C pour les grisailles et jaune d'argent. Après la cuisson, les pièces seront ensuite assemblées sur le calque avant d'être serties dans des baguettes de plomb malléables (ductiles) en forme de H couché. Après le sertissage, une soudure à l'étain sera réalisée sur chaque croisement de plomb. Il faut ensuite appliquer du mastic afin d'assurer l'étanchéité et la rigidité du panneau. Après le séchage, les panneaux sont alors prêts à être posés. Les vitraux sont placés entre les fers (barlotières, fer à T...) et engagés dans la feuillure ou la rainure de la pierre par un calfeutrage de chaux et de sable.

Comment devenir vitrailliste ?

> Quelles sont les qualités attendues ?

Le-la vitrailliste doit maîtriser le dessin, disposer de qualités artistiques pour harmoniser les couleurs, faire preuve de minutie et de patience voire d'endurance. Il-elle doit également bien connaître l'histoire de l'Art pour la restauration de vitraux anciens ou même la création de vitraux modernes dans des monuments historiques. Enfin, il-elle doit disposer de compétences techniques acquises soit lors d'une formation initiale soit par formation continue. Il est vivement recommandé de cumuler des stages pratiques en plus des formations afin de s'imprégner de différentes techniques et de s'ouvrir à la multitude de facettes qui caractérisent ce métier.

> Comment se former ?

1/ Après la 3^{ème} :

- CAP Arts et techniques du verre, option vitrailliste

2/ Niveau Bac

- BMA (Brevet des métiers d'art)

Arts et techniques du verre

FCIL (Formation complémentaire d'initiative locale) Peinture sur verre

3/ Niveau Bac + 2

- DMA (Diplôme des métiers d'art)

Décor architectural traitement plastique de la transparence

4/ Niveau bac + 3

- DN MADE (Diplôme national des métiers d'art et du design) Mention matériaux

- DN MADE (Diplôme national des métiers d'art et du design) Mention ornement

5/ Niveau bac + 3

- Master restaurateur du patrimoine à l'INP (Institut National du Patrimoine) spécialité arts du feu (métal, céramique, verre, émail)

À retenir

- Les gestes de la réalisation d'un vitrail traditionnel ne diffèrent guère de ceux du Moyen Âge.
- Travaillant souvent seul-e, dans son propre atelier ou en équipe si besoin, le-la vitrailliste allie compétences techniques, qualités artistiques, et connaissance de l'histoire de l'Art.



En parallèle

- Voir les fiches métiers n°12 « Mosaïste » et n°16 « Les métiers du plâtre ».
- Voir la fiche matériau « Verre ».



Pour aller plus loin

- Consulter le site Centre International du Vitrail à Chartres.
- Participer à un stage « vitrail » avec REMPART.
- Lire le cahier technique REMPART « Vitrail ».